

Faire respecter des droits individuels et collectifs, c'est ME faire respecter !

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

de la FONCTION PUBLIQUE

du 29 NOVEMBRE
au 6 DÉCEMBRE 2018
JE VOTE CGT

Suppression de postes administratifs, suppression de postes d'enseignants, fin des contrats aidés. Les premiers touchés sont les personnels précaires

**LA FIN DE LA PRÉCARITÉ PASSERA FORCEMENT
PAR UNE MOBILISATION COLLECTIVE
POUR OBTENIR UNE
LOI DE TITULARISATION, ÉLARGIE À
L'ENSEMBLE DES PERSONNELS PRÉCAIRES**

Sans la mobilisation collective, la situation de chacun.e se dégrade. Seule la mobilisation des personnels non titulaires et titulaires permettra de gagner sur nos revendications et de faire valoir les droits des collègues précaires.

La CGT Educ'Action Nantes : Une action réelle et quotidienne auprès des Non-titulaires !

La CGT Educ'Action Nantes est élue et active dans les 3 CCP Non-Titulaires de l'académie de Nantes Enseignant-es, PsyEN, CPE/ ATSS / AESH, AED

Notre action syndicale est permanente et ne se résume pas aux seules années électorales !
La CGT a initié des rencontres départementales pour discuter des problématiques des personnels non-titulaires de l'académie et mettre en avant des revendications pour les non-titulaires.

La CGT présente sur le terrain et au contact des personnels

Elue dans les 3 CCP, la CGT a défendu et accompagné de nombreux collègues, notamment sur des questions de rémunération, d'affectation et de statut. Les élu.es paritaires sont des militant.es, ils et elles agissent sur le terrain dans les établissements pour faire respecter les droits des non titulaires, avec l'ensemble des militant.es de la CGT.

Transparence d'action et communication

La CGT rend systématiquement compte de toutes ses interventions à l'ensemble des personnels par des comptes rendus exhaustifs et des publications régulières sur différents thèmes (renouvellement, rémunération, concours...)

Interventions dans les instances

Ses élu.es produisent systématiquement des déclarations liminaires, interpellent le rectorat sur des revendications collectives lors d'audience auprès de l'administration.

Contractuel·les Administratif·ves, de Santé et Sociaux Des droits à faire respecter ! Des droits nouveaux à gagner !

Les agent·es contractuel·les enseignant·es, PSYEN, CPE sont précaires mais pas sans droits. C'est pourquoi la CGT Educ'Action se bat avec les personnels pour faire valoir des droits collectifs et individuels.

La Commission Consultative Paritaire (CCP) est l'instance paritaire qui représente les personnels non-titulaires. Elle n'est consultée le plus souvent que sur les questions disciplinaires mais la CGT Educ'Action agit pour que ses compétences soient élargies.

Ce que veut la CGT Educ'Action

À TRAVAIL ÉGAL, SALAIRE ÉGAL

La CGT Educ'Action exige qu'à travail égal, salaire égal. Dans l'immédiat, elle revendique :

- des grilles transparentes communes aux CDD et CDI ;
- un salaire plein dès le 1er mois et une prime de précarité de 10%.
- un rythme d'avancement automatique accéléré dès le début de carrière et déconnecté de l'évaluation ;
- la prise en compte de toutes les anciennetés, y compris hors Éducation nationale lors du reclassement ;

UN VÉRITABLE PLAN DE TITULARISATION

Le nombre de non-titulaires est plus important qu'en 2013, avant le plan Sauvadet pourtant prévu pour résorber la précarité. En cause : des conditions d'éligibilité drastiques, des concours très sélectifs, une insuffisance de postes, l'amplification du recrutement de précaires sur des missions pérennes de services publics.
Pourtant, des solutions existent pour résorber la précarité !

UNE GESTION DIGNE DES NON-TITULAIRES

Si pour les non-titulaires enseignant·es, un décret d'août 2016 a réaffirmé certains droits pour les non-titulaires, il a exclu les personnels ATSS. Dans l'immédiat, la CGT Educ'Action agit dans les académies pour garantir réemploi, affectations transparentes et respectueuses de la vie des personnels, renforcement des droits, des premiers salaires versés dès le début, des contrats de 12 mois ...
La CGT Educ'Action considère qu'il faut ouvrir en urgence des négociations au niveau national pour la mise en place d'un véritable plan de titularisation.

Non au plan CAP 2022 qui veut supprimer des emplois publics et va précariser davantage les personnels.

La CGT Educ'Action revendique :

- la titularisation de toutes et tous, sans condition de concours ni de nationalité ; l'arrêt du recours massif aux personnels précaires dans le privé comme dans le public ;
- dans l'immédiat, la garantie de réemploi des non-titulaires ;
- la création de postes nécessaires pour assurer nos missions et pallier les manques d'effectifs ;
- la cohérence de gestion avec une grille de salaire alignée sur celle des titulaires (sans rémunération au mérite) ;
- le renforcement des droits sociaux des non-titulaires et la reconnaissance de leurs qualifications ;
- une formation de qualité et adaptée aux besoins de tou·tes.